Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 8 (1870)
Heft: 42

Artikel: Lausanne, le 15 octobre 1870
Autor: L.M.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-180949

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Huitième année. N° 42. Samedi 15 Octobre 1870.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
our la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr.; trois mois, 1 fr.
Pour l'étranger : le port en sus.

On peut **s'abonner** aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Lausanne, le 15 octobre 1870.

Les derniers événements ont produit au milieu de nous une profonde et douloureuse impression; nous avons suivi jusqu'ici les phases de ce grand drame en appelant de tous nos vœux la fin de tant de luttes sanglantes; nous avons souffert à la lecture de ces télégrammes nous apportant, chaque jour, le récit de désastres auxquels nous avions peine à croire et qui, aujourd'hui encore, nous paraissent être un rêve effrayant.

Nos populations ont été si vivement émues qu'elles se sont pour ainsi dire oubliées elles-mêmes; notre vie nationale a presque disparu sous certains côtés tant l'attention s'est portée vers ces contrées ravagées par la guerre, vers cette nation succombant sous le poids des fautes d'un gouvernement qui, né de la violence, ne s'est maintenu que par la force et de serviles dévouements.

Voisins de la France, dont l'histoire a de si grandes pages, facilement enthousiastes de ses gloires militaires, nourris des idées de 1789, admirateurs des belles productions littéraires et scientifiques que Paris nous envoie, entretenant avec le peuple français de constantes et agréables relations, nous avons tout naturellement été sensibles à ses revers.

Après la bataille de Sedan, Napoléon, cause de si funestes événements, étant réduit à l'impuissance, une lueur d'espoir vint ranimer tous les amis de la liberté.

La république était là!

Des hommes courageux venaient de reprendre au nom du peuple un pouvoir trop longtemps usurpé; dans ce moment critique, ils venaient de se mettre résolûment à la brèche, n'écoutant d'autre voix que celle de la patrie et de l'honneur.

Pourquoi, disions-nous, ces hommes ne feraient-ils pas ce que firent les hommes de quatre-vingt neuf? pourquoi, dans un élan suprême, ne sauveraient-ils pas encore une fois la France envahie et malheureuse?...

Mais hélas, cet élan se fait encore attendre! Il se fait attendre quand la France est aux mains de l'étranger, quand ses campagnes sont dévastées, ses villes, ses villages incendiés ou livrés aux impitoyables exigences d'armées victorieuses! Il se fait attendre quand, aux scènes de carnage et de désolation, succède le triste tableau de la misère et de la faim! Il se fait attendre quand la république est proclamée et que le peuple a reconquis ses droits! Un mois déjà s'est écoulé depuis la chute de Napoléon, et ce peuple tout entier ne se lève pas pour repousser l'invasion qui l'écrase! De tous les coins de ce grand pays des soldats ne surgissent pas, des armées ne se mettent point en marche! Où est donc la France? où sont ses enfants? qu'est devenue sa gloire passée et que sont ses souvenirs?... Le ressort est-il complètement brisé? Ce silence, ce laisser-aller, cette absence d'énergie ne justifieraient-ils point tant de malheurs?...

Voilà les questions que ne cessent de s'adresser les amis de la France.

A ceux-là, nous dirons :

Ne désespérez pas encore de cette nation; soyez moins sévères dans vos jugements; vues à distance, les choses sont souvent très mal appréciées; plaignez plutôt la France et entourez-la de vos sympathies.

Comment exiger des prodiges d'un peuple qui s'émancipe dans des conditions aussi défavorables, d'un gouvernement qui n'a trouvé à son début qu'une armée en déroute, une organisation militaire vicieuse, des places fortes bloquées, et la moitié de la France occupée par l'ennemi!

Pendant vingt ans ce peuple a été courbé sous le joug du despotisme, froissé dans ses droits, démoralisé par une ignoble police secrète; pendant vingt ans il n'a pris qu'une part illusoire aux affaires publiques; réduit à une existence toute matérielle et passive, privé des jouissances morales et relevées qu'on ne goûte qu'à l'ombre de la liberté, il s'est adonné aux plaisirs de la vie, à ses douceurs, à ses mollesses; il s'est abusé jusqu'au dernier moment sur les ressources militaires de la France; il a vécu d'illusions, applaudissant machinalement à la gloriole de l'Empire et se laissant aller à cette insouciance, à cette facile sécurité que semblent assurer un empereur qui gouverne et une armée permanente qui vous garde.

Un tel état de choses tue nécessairement tout patriotisme et fait oublier le prix de la liberté; au moment où l'étranger foulait le sol français, il a même fait oublier au grand nombre l'importance du péril!

Mais comme ces grandes chutes sont réprimées par de dures leçons!

Sans être fataliste, on se demande si les graves événements de 1870 ne tourneront pas au bien de l'humanité en inspirant à tout homme intelligent l'horreur de la guerre; si de tels exemples ne nous seront pas utiles à nous, tout libres, tout bons Suisses

que nous sommes. Sans cesse en contact avec nos voisins d'outre-Jura, sous l'impression directe des mœurs françaises, parfois si séduisantes, n'en subissions-nous peut-être pas trop l'influence et n'aurions-nous peut-être pas fini par nous en accommoder complètement?

Nous ne voulons point dire par là que la Prusse fait la guerre à la France dans une intention purement civilisatrice et que tant d'atrocités sont un bienfait. Non, Dieu nous en garde. La civilisation ne porte point l'épée; la civilisation ne sème point sur sa route l'incendie et le carnage; la civilisation n'entrave point les libertés des peuples; la civilisation n'aspire point à l'agrandissement des territoires politiques; elle n'encense pas les rois; elle n'accepte pas le droit divin; elle ne verse pas le sang sous l'égide de la Providence; elle n'a point peur de la République.

Ce que nous avons voulu dire, c'est qu'un aussi grand choc peut être le point de départ d'une ère nouvelle pour la France, pour les pays qui l'entourent, pour l'Allemagne elle-même, quand ses yeux dessillés reconnaîtront les véritables causes de la guerre et son véritable but.

Ces terribles luttes ne touchent pas seulement les populations qui en sont les victimes immédiates; elles électrisent le monde entier. Qui sait si derrière les monceaux de cadavres de Wissembourg, de Wörth, de Gravelotte et de Sedan ne se lèvera pas rayonnante et pure l'aurore de la liberté européenne!

Non, ne tournons point le dos à la France à l'heure du malheur. Maintenant république, c'est-à-dire gouvernée par le seul régime en rapport avec la civilisation chrétienne et les droits de l'homme, la France, la jeune république de 1870 est notre sœur.

Que nos meilleurs vœux l'accompagnent!

Et comme cela ressort, du reste, de ce qui précède, ce n'est point précisément pour le Français et contre l'Allemand que nous formons ces vœux; nous nous ne voyons pas seulement dans les événements du jour des sympathies de races et de langues, nous n'y voyons que le sort d'un grand principe : l'émancipation des peuples. L. M.

Le Département de l'Instruction publique et des Cultes vient de transmettre aux municipalités la circulaire suivante :

« Le Conseil d'Etat a décidé, dans sa séance du » 21 septembre, qu'il serait donné cet hiver à Lau- » sanne un enseignement élémentaire portant sur » les branches dont la connaissance est utile aux » agriculteurs.

» En concentrant ces cours sur la saison où les » travaux de la campagne sont interrompus et en » leur donnant un caractère élémentaire et prati- » que, le Conseil d'Etat a voulu les rendre accessi- » bles aux jeunes gens de la campagne, sortis de » nos écoles primaires.

» Après nous être assurés du concours de plu- » sieurs agriculteurs dont les connaissances et l'ex- » périence sont justement appréciées dans le canton, » nous avons arrêté le programme de cet enseigne- » ment. Nous vous l'envoyons, afin que vous en » preniez connaissance et le rendiez public.

» Les pères de famille qui, moyennant un léger » sacrifice, pourront donner à leur fils une instruc- » tion agricole, utile dans toute leur carrière, ne » manqueront pas de le faire. Les communes elles- » mêmes pourront aussi, au besoin, faciliter l'accès » de ces cours à des jeunes gens intelligents, mais » sans fortune.

» Des mesures ont d'ailleurs été prises pour que » le temps qui sera passé à Lausanne par les élèves » qui suivront cet enseignement, soit mis autant que » possible à profit et pour qu'une surveillance at- » tentive remplace pour les jeunes gens celle du » père de famille. »

Nous ne pouvons qu'applaudir à l'initiative prise par le Conseil d'Etat de créer pour notre canton un enseignement agricole qui s'adapte, soit par son programme, soit par son organisation, aux exigences de nos populations. Nous ne doutons pas que de nombreuses inscriptions ne viennent démontrer combien cette création correspond aux besoins et aux désirs du pays. Les transformations subies récemment par plusieurs écoles d'agriculture de l'Allemagne et de quelques cantons suisses nous montrent que l'on renonce généralement à combiner, dans l'école, les travaux agricoles avec l'enseignement scientifique, et que, partout, on préfère laisser les jeunes gens vaquer pendant l'été aux travaux de la campagne pour consacrer ensuite les mois d'hiver à étendre le champ de leurs connaissances.

Les annonces publiées par tous les journaux ont fait connaître que l'enseignement qui va être créé est gratuit. Les cours auront lieu du 14 novembre 1870 au 4 mars 1871.

Voici le programme de ces cours :

1° *Etude des terrains agricoles*. Engrais et amendements. Irrigations, drainage, préparations du sol; deux heures par semaine, du 14 novembre au 4 mars, total 28 leçons. M. Risler, propriétaire à Calèves près Nyon.

2° *Agriculture*. Instruments aratoires. Labours, cultures spéciales (céréales, prairies, plantes fourragères, vigne, plantes industrielles). Assolements et économie rurale; trois heures par semaine, du 14 novembre au 4 mars; total 42 heures. M. Borgeaud, ancien directeur de l'école industrielle et instituteur pour les sciences naturelles et l'agriculture.

3° *Chimie*. Eléments de chimie générale; deux heures par semaine, avant le nouvel-an. Chimie agricole : trois heures, après le nouvel-an; total 36 heures. M. Brélaz, professeur de chimie.

4° Notions de *météorologie* et de *physique*. Température, climat, météores; changement d'état des corps; deux heures par semaine, avant le nouvel an; total 12 heures. M. Schnetzler, professeur de botanique.

5° *Zoologie agricole*. Notions générales, physiologie; étude des animaux utiles et nuisibles, en dehors du bétail; trois heures par semaine, avant le nouvel an; total 18 heures. M. Schnetzler, professeur de botanique.